

## Modalités de distribution des manuels

3<sup>ème</sup> prépa-métiers

Saint Luc Cambrai

Lieu : CDI

L'établissement vous permettant de bénéficier gratuitement de l'utilisation des manuels scolaires en 3<sup>ème</sup> prépa-métiers, merci de suivre ces consignes qui seront vérifiées lors de la distribution le **jeudi 04 septembre 2025 à 10h10** par la responsable des 3<sup>èmes</sup> prépa-métiers et Mme Lesage, professeur documentaliste sous couvert de M. Pérus, directeur de site :

### Conditions :

Les manuels seront distribués en échange d'un **chèque de caution de 70 € non daté** à l'ordre de l'OGEC Saint Luc.

- L'état de chaque livre devra être rempli sur l'étiquette adhésive avec le nom de l'élève.
- Chaque livre devra impérativement être recouvert pour le protéger.
- Tout livre dégradé (abîmé, taché, arraché, corné, avec des pages manquantes, écrit ...) vous sera facturé 10 €.
- Tout livre non rendu vous sera facturé 20 €.

En cas de désinscription en cours d'année scolaire, la totalité des manuels devra être restituée intacte selon les modalités de fin d'année scolaire.

*Aucun manuel ne sera distribué sans le paiement de la caution.*

M. Bertrand Lauwers  
Chef d'établissement  
Coordonnateur Ensemble Saint Luc Cambrai

*Talon-réponse à remettre accompagné du chèque de **70 € non daté** à la documentaliste lors de la remise de la collection de livres*



Manuels 3<sup>ème</sup> Prépa-métiers - Année scolaire 2025 / 2026

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_,  
responsable légal(e) de l'élève, \_\_\_\_\_,  
déclare avoir pris connaissance de ces modalités et m'engage à les respecter.

Signature